

Un accès aux soins pour les populations précaires au CHU

Santé Depuis fin décembre 2013, le CHU de Saint-Etienne abrite une cellule médico-sociale où l'on accueille les plus pauvres. Une population qui a du mal à se faire soigner et qui ne connaît pas toujours ses droits.

Un passé, ce sont un peu plus de 1000 personnes qui ont franchi les portes du bâtiment G des urgences. C'est dans ce bâtiment-là que le CHU de Saint-Etienne a ouvert, en décembre 2013, dans un de ses longs couloirs, une permanence d'accès aux soins de santé (PASS). Une permanence inscrite, « en théorie » dans tous les établissements hospitaliers suite à la promulgation, trois ans plus tôt, de la loi contre les exclusions. Financée par les Agences régionales de santé, ces permanences qui ont pris la forme de « cellules de prise en charge médico-sociale » ont été la réponse donnée face « aux difficultés d'accès aux soins des personnes en situation de précarité. »

Une tisse qui assure quinze vacations par semaine, un assistant social et un agent d'accueil à temps plein. Et ça tourne, 1428 consultations médicales et 2032 consultations sociales recensées en 2013. Derrière ces chiffres, une population fragile avec beaucoup d'hommes (56 %) et de femmes isolées ou en

20

C'est le nombre, en moyenne, par jour, d'interventions assurées à cette permanence que ce soit par l'assistant social, le dentiste, le médecin ou l'infirmière.



L'accès social se fait sans rendez-vous (L. Catalano)

Une activité sociale en hausse

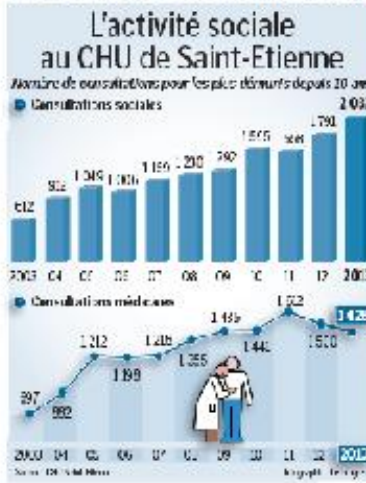
Cette cellule, au CHU de Saint-Etienne, est une petite « machine », un médecin, une infirmière, une aide-soignante à mi-temps, un den-

couple avec enfants. Beaucoup aussi de « sans activité », 98 % sont en dessous du seuil de pauvreté, et de demandeurs de titres de séjour. « Le profil type, c'est une grosse population migrante », observe Vincent Bourgin, assistant de service social. Mais, depuis un an, nous sommes confrontés à un nouveau phénomène,

l'arrivée de ressortissants grecs, espagnols, italiens. Alors patients comme assistant social ou médecin se débrouillent avec deux ou trois mots de vocabulaire. Ou font appel à un service d'interprètes par téléphone. « Mais ils sont en général accompagnés de quelqu'un qui parle le français. »

Les particularités du PASS du CHU de Saint-Etienne

C'est le seul en Rhône-Alpes à être doté d'un cabinet dentaire et ce n'est pas non plus dans toutes les permanences qu'on y fait du suivi de grossesse dans l'attente du bébé sur la maternité.



Pas de pathologie prévalente

Avant d'être auscultés, ces patients doivent en passer par le bureau de l'assistant social pour un bilan, une écoute, un accompagnement, une orientation. « Avec ces entretiens, on essaie de voir pourquoi ce patient ne s'est pas adressé à son généraliste explique Vincent Bourgin. S'ils viennent à la permanence, c'est parce qu'ils présentent un défaut d'assurance maladie. Elle peut être incomplète ou pas à jour. La majorité, ce sont des gens qui ne sont pas dans l'anticipation d'une démarche administrative. Remarque, par exemple, la CMU n'est pas toujours simple. Moi, je signe des deux mains pour un choc de simplification administrative. Nous avons aussi affaire à des populations extrême-

ment marginalisées. Elles ne rencontrent tellement d'autres difficultés qu'elles sont incapables de frapper à la porte d'un cabinet de médecin. Ce sont les équipes mobiles qui les conduisent là. » Un lieu « où on peut sur faire estime Elisabeth Rivollier, praticienne hospitalière médecine polyvalente. On peut débrouiller les situations médicales rapidement avec un cabinet dentaire et un plateau technique. » Des « situations médicales » avec peut-être toujours les mêmes pathologies à traiter. « Non, il n'y a pas de prévalence constatée Elisabeth Rivollier. Très peu de ces patients sont soumis aux fluctuations virales. » Ou alors ils viennent à plus tard le moment de se soigner. « Ce qui caractérise cette population, c'est le retard de soins. Ils ne s'éloignent pas. » Sur le lot des patients qui se rendent à la PASS, la moitié ne reviendra pas consulter. « C'est un dispositif transitoire » insiste Elisabeth

Rivollier. « Ce n'est pas un soin inconditionnel. Il ne faut pas que ça s'éternise sinon le système exploserait » prévient l'assistant social. Une fois que les patients ont été aidés à faire à nouveau valoir leurs droits, ils sont adressés à des médecins généralistes. « On en a une vingtaine qui joue bien le jeu. Nous bénéficions d'un riche réseau extra-hospitalier avec des maillages social et médical dense. C'est une vraie chance.

Maril Catalano

Repères

Article B

Un lieu ouvert de formation
La PASS accueille des travailleurs sociaux, des futurs médecins en stage et même en formation des internes du CHU pour sensibiliser le personnel hospitalier à prendre en charge ce public-là.